



Syndicat de l'environnement,
la forêt et l'agriculture

Point d'info spécial

Retour du dialogue social à l'ONF ? Bilan d'un mois intense

Suite au départ de Christian Dubreuil et à la nomination de M. Jean-Marie AURAND au poste de Directeur Général par intérim, vos élus EFA-CGC étaient dans l'attente de signes clairs d'apaisement et de respect :

- respect des personnes, quel que soit leur statut ou leur fonction
- respect des textes législatifs et réglementaires qui régissent nos conditions de travail
- respect des instances représentatives du personnel.

A ce titre, le mois de février a été très riche en échanges avec la direction. Dans le même temps une mission interministérielle réalise un audit économique et structurel. EFA-CGC, seul syndicat de l'ONF présent à la fois dans les instances de droit privé (salariés) et dans celles de droit public (fonctionnaires et contractuels) a ainsi pu analyser l'ampleur des changements, et mesurer le travail restant à accomplir pour un fonctionnement normal de notre établissement.

Retour sur les principales réunions de ces dernières semaines.

CCE - Comité central d'entreprise (13/02)

Cette instance de concertation et de négociation est chargée des dossiers concernant les personnels de droit privé (salariés). Elle est régie par le code du travail.

Le principal point de l'ordre du jour était la procédure de droit d'alerte sur la situation économique de l'ONF. Les membres du CCE dénoncent une gestion de l'ONF pilotée principalement par la masse salariale. Le DG quant à lui souhaite porter un message de défense de l'action globale de l'ONF et appelle à la responsabilité de tous pour porter un message positif pour l'ONF. Beaucoup de sujets soulevés étant soumis aux conclusions de la mission interministérielle, après débats le CCE décide de suspendre son droit d'alerte dans l'attente de ces conclusions qui serviront de base à l'élaboration de la stratégie de l'établissement. **Néanmoins, les membres du CCE, malgré un débat large et ouvert, n'ont pas obtenu tous les éléments de nature à les rassurer et n'ont en aucun cas « donné quitus » à la Direction générale.**

Le schéma d'emploi a été un autre point important. Le DG a souligné que 250 recrutements sont prévus pour 2019, uniquement sur des emplois de salariés principalement ouvriers forestiers. La masse salariale fera l'objet d'une surveillance particulière. Si une marge de manœuvre apparaît, elle sera utilisée pour des recrutements complémentaires. EFA-CGC déplore notamment le manque de réponse quant au recrutement des CDD et des emplois aidés en fin de contrat, et l'absence de recrutements internes depuis le début de l'année.

D'autres points moins abordés : Information sur les dotations des CTE, Information sur la sécurisation des payes, Information sur la

Point sur la Convention Collective Nationale (CCN)

Depuis janvier 2019 est en vigueur une Convention Collective Nationale pour tous les salariés de l'ONF. EFA-CGC n'ayant pas été écoutée par l'administration lors de la phase de négociation de cette CCN, nous ne l'avons pas signée.

Néanmoins, nous souhaiterions pouvoir participer aux négociations qui pourraient avoir lieu pour faire évoluer cette CCN dans le sens d'une meilleure prise en compte des intérêts des personnels et d'une égalité de traitement entre les personnels de statut privé et public. Pour cela, nous sommes contraints de demander notre rattachement à la CCN, condition sine qua non pour négocier son évolution. Cela ne présume bien entendu pas de notre acceptation de son contenu actuel, notoirement insuffisant !

caisse de retraite unique pour le régime agricole. EFA-CGC a apprécié le changement de ton et de discours par rapport aux années antérieures, mais vos élus resteront vigilants pour que les paroles soient traduites en actes, afin que la confiance règne avec la direction.

Vous trouverez sur notre site internet [le compte-rendu](#) de ce CCE (qui diffère quelque peu de celui de l'administration).

CTC - Comité technique central (14/02)

Cette instance de concertation est chargée des dossiers collectifs concernant les personnels de droit public (fonctionnaires et contractuels) : organisation des services, effectifs, formation, évolution des métiers... Elle est régie par les textes de la fonction publique de l'Etat.

Lors de ce premier CTC depuis plus d'un an et demi, le DG a précisé quelle était sa mission d'intérimaire :

- Restaurer un dialogue social serein, apaisé et constructif
- Assurer le bon fonctionnement de l'établissement pendant cette phase de transition
- Valoriser tout ce que fait l'ONF de positif et porter cette image
- Aucune décision qui engage structurellement l'avenir

A l'issue de cette première réunion, on ne peut que constater que l'engagement semble tenu. Le dialogue s'est instauré avec les organisations syndicales de manière franche et respectueuse, et nous avons le sentiment d'avoir été écoutés. Plusieurs réponses du DG vont clairement dans le sens d'une prise en compte de nos demandes.

Parmi les points de satisfaction, nous notons le moratoire sur une série de réorganisations annoncées : Fusions des agences de Savoie et Haute Savoie, fusions des DR des Antilles, fusion des SG et fusion BE et ATX en DT AURA, fusion Agence Etudes et Travaux et fusion d'UT en DT Seine Nord.

Il reste plusieurs points de désaccord, et nous nous interrogeons sur les informations dont dispose le DG pour avoir ainsi une vision assez différente du ressenti des collègues de terrain :

- **Fusions d'agences en DT Midi-Méditerranée** (disparition St-Gaudens) : le DG ne souhaite pas stopper le processus, déjà bien avancé, mais cette réorganisation se ferait en respectant les instances.
- **Création Pole EAM Territorial en DT Seine Nord** : il s'agit là d'étudier l'impact et trouver des solutions, dans tous les cas le projet devra repasser devant les instances.

Sur ces deux projets, EFA-CGC a l'impression que les Directeurs concernés continuent de vouloir passer en force, au mépris de l'avis des personnels et de leurs représentants. Nous faisons remonter au DG toutes les informations en notre possession pour que l'impact de ces réformes soit réellement étudié et pris en compte.

Par ailleurs, malgré une réelle écoute du DG par intérim et sa volonté d'amender les textes préparés avant son arrivée pour en atténuer l'impact négatif, il reste quelques points pour lesquels nous ne sommes pas complètement satisfaits des orientations actuelles, mais cela reste aussi dû à des décisions prises en 2018 :

- réduction des effectifs (OF et fonctionnaires)
- formation professionnelle nationale en déclin
- suppression de la commission de reclassement des postes
- conditions de diminution du parc de véhicules

Point sur la Mission interministérielle

La mission interministérielle (MTES, MAA, Ministère de l'Action et des Comptes publics, Ministère des Outre-mer, Ministère de la cohésion des Territoires) lancée le 27 novembre a largement rencontré les représentants de l'administration et ceux des syndicats lors de visites dans les différentes directions. Elle doit prochainement faire des propositions d'évolution de l'ONF, en terme de missions, statuts et financements, "afin d'atteindre un équilibre structurel des recettes et des dépenses".

Cela dit, le bilan de ce premier CTC est tout à fait positif, en comparaison avec les années antérieures où le dialogue social et les textes réglementaires étaient largement bafoués.

Vous pouvez lire sur notre site internet [le compte-rendu complet](#) de ce CTC.

CCHSCT - Comité central d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (21/02)

Cette instance complémentaire du CTC est consultée pour les dossiers concernant la santé et les conditions de travail des personnels de droit public : sécurité au travail, prévention des risques, accidents, risques psychosociaux...

A l'inverse du CTC, ce n'est pas le DG qui a présidé cette réunion qui n'a pas du tout donné les mêmes satisfactions. Divers problèmes d'organisation de la part de l'administration (absence du médecin du travail, absence de l'assistante sociale, absence de secrétariat administratif, absence du responsable national SST), ont fait que ce CCHSCT n'a pas vraiment pu se tenir, comme en témoigne le [compte-rendu intersyndical](#) diffusé le lendemain.

Après avoir lu les déclarations liminaires et lu une motion pour demander une expertise sur les suppressions de postes prévues dans le budget, nous avons convenu que les points inscrits à l'ordre du jour seraient renvoyés à un nouveau CCHSCT, ce qui induit la tenue d'une nouvelle réunion le 16 avril.

Les représentants des personnels, qui ont fait le déplacement depuis des régions parfois éloignées, ont déploré cette perte de temps, d'énergie, synonyme aussi de gaspillage des moyens financiers de notre établissement. De plus, ce déplacement « pour rien » fait perdre de la crédibilité au CHSCT et aux mandats des représentants des personnels, nous plaçant dans une situation inconfortable auprès des collègues de nos services respectifs.

Il va sans dire que cela ne cadre pas vraiment avec la volonté affichée du DG de renouer un dialogue social serein et apaisé. Reste à savoir si ce « raté » sera corrigé dans les prochaines semaines pour nous apporter de nouvelles garanties.

Point sur la GPEC (Gestion prévisionnelle des emplois et des carrières)

EFA-CGC a rencontré le 6 mars la direction en préparation d'une série de réunions de négociation qui auront lieu en 2019 avec toutes les OS du secteur privé et public. EFA-CGC s'est positionné dans une attitude constructive tout en souhaitant que le travail puisse être mené dans un contexte de relations seront franches, sans tabou mais dans un respect réciproque. EFA-CGC a insisté sur le besoin d'une GPEC unique, transparente et équitable s'appuyant sur un cadre d'emploi clair. L'écoute a été attentive. Nous verrons dans quelle mesure elle se traduira dans les faits !

EFA-CGC présent à vos côtés pour défendre vos intérêts collectifs et personnels

Pour de plus amples informations sur nos actions consultez le site : www.efa-cgc.net